

## Les Universités catholiques vont-elles réveiller leur identité chrétienne ?

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Identité catholique](#)

Date : 17 mars 2010

Lorsqu'il avait été interrogé, [il y a un peu plus d'un mois](#), sur les dossiers qui l'attendent en France, **Mgr Luigi Ventura**, nonce apostolique, avait cité précisément le sujet concernant **le traité entre le Saint siège et la France concernant la reconnaissance des diplômes des universités catholiques**.



Depuis cet entretien, rien n'a été communiqué sur ce sujet par les personnes en charge du dossier, à savoir **Mgr André Dupleix**, secrétaire général adjoint de la CEF (qui n'est pas évêque, même s'il le souhaiterait), qui suit cette affaire avec le Cardinal Ricard. Ce dernier ayant d'autres fonctions autrement préoccupantes, c'est véritablement Mgr André Dupleix qui mène ce dossier. Ce qui n'est pas des plus rassurant. Né en 1944,

il est secrétaire général adjoint de la Conférence des évêques de France depuis 2005. Cet ancien professeur au Grand Séminaire de Bayonne (1973 – 1981) puis à la faculté de Théologie (1981 –

1987), dont il est devenu doyen(1987 – 1993), a été recteur de l'Institut catholique de Toulouse (1993 – 2000). Autrement dit, la question des universités catholiques, il connaît.

**Ce qui n'est pas rassurant puisqu'il passe pour être celui qui a enterré l'Institut catholique de Toulouse.** L'enjeu majeur de ce genre d'établissement est de réaffirmer son **caractère catholique**, tout en ne cédant pas sur les exigences académiques et en ne rognant pas sur l'autonomie des sciences profanes. Mgr Dupleix est plutôt un partisan de ce qu'on a appelé la pastorale de l'enfouissement...

**En décembre 2008, la France et le Saint-Siège ont signé un accord sur la reconnaissance des diplômes de l'enseignement supérieur.** La France s'est engagée à reconnaître la valeur

des titres et diplômes, canoniques (théologie, philosophie, droit canonique) ou profanes, délivrés par «*les établissements d'enseignement supérieur catholiques reconnus par le Saint-Siège*». Cette affaire a aussitôt provoqué la levée de boucliers de nombreuses

associations laïcistes (vous savez, celles qui ne réagissent jamais lorsque l'Etat finance des mosquées...). Là où les évêques ont été impressionnés par quelques syndicalistes, le nonce enfonce le clou. **Connaissez-vous un évêque qui se soit exprimé sur ce très important dossier, symbolique des changements de relations entre Etat et Eglise et central pour l'avenir des universités catholiques en France ?** Je crois qu'il n'y a pas eu un seul !

Pourtant la conjoncture sur 10 ans peut être très favorable aux universités catholiques -propice à l'évangélisation par la culture, chère à Benoît XVI-, à condition qu'un vrai pilotage stratégique voit le jour. Mais en confiant le dossier à Mgr Dupleix, les évêques semblent préférer saborder le navire plutôt que de devoir décider. Le nonce parviendra-t-il à les réveiller ?